

COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 10 DECEMBRE 2024



ODYSSÉE TECHNOLOGIES ANNONCE LE VIF SUCCÈS DE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR EURONEXT GROWTH® PARIS

- Augmentation de capital d'un montant de 8 M€ après exercice intégral de la Clause d'Extension
- Demande globale de 17 M€, soit un taux de sursouscription d'environ 2,4 fois
- Capitalisation boursière de 21 M€
- Règlement-livraison prévu le 12 décembre 2024
- Début des négociations sur Euronext Growth® Paris le 13 décembre 2024

Les-Premiers-Sapins – France, le 10 décembre 2024 – 17h15 CEST – Odyssee Technologies (code ISIN : FR001400U4P9 – mnémonique : ALODY), acteur industriel français spécialisé dans la mécanique de précision pour les industries de pointe, annonce le vif succès de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth® Paris.

Christian Mary, Président Directeur Général d'Odyssee Technologies, déclare :

« Nous nous réjouissons du succès de l'introduction en bourse d'Odyssee Technologies et remercions vivement tous les actionnaires individuels et investisseurs institutionnels qui ont apporté leur soutien à l'Offre. Cette opération, qui a été sursouscrite, témoigne de la confiance des investisseurs dans la robustesse de notre modèle économique et dans nos choix stratégiques pour le futur. Avec cette levée de fonds importante, nous entendons poursuivre notre développement sur nos segments de marché phares - aéronautique, défense, spatial, énergie et industrie - et accélérer la croissance externe pour bénéficier de nouveaux débouchés ».

L'« Offre » comprenant d'une part, le placement global, principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global »), et d'autre part, l'offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme ») a rencontré un large succès, illustrant ainsi la confiance des investisseurs dans le positionnement, la stratégie de développement et les perspectives de croissance d'Odyssee Technologies.

La demande totale exprimée s'est élevée à 1.307.391 titres, soit environ 17 M€ (dont environ 5,5 M€ dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et 11,5 M€ dans le cadre du Placement Global) sur la base du prix de l'Offre de 13€, correspondant à une sursouscription d'environ 2,4 fois l'Offre initiale.

Constatant la forte demande, le Conseil d'administration d'Odyssee Technologies, réuni ce jour, a décidé d'exercer intégralement la « Clause d'Extension » permettant ainsi de porter le produit brut total de l'Offre à 8 M€ par émission de 615.384 actions nouvelles.

461.678 actions nouvelles sont allouées dans le cadre du Placement Global et 153.706 actions nouvelles au titre de l'Offre à Prix Ferme. Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis à 47,73% et les ordres

A2 (au-delà de 251 actions) ne seront pas servis.

Le nombre d'actions composant le capital de la Société après réalisation de l'Offre, s'élève à 1.615.384 actions. Sur ces bases, et compte tenu du prix d'introduction en bourse de 13 € par action, la capitalisation boursière d'Odyssee Technologies ressort à environ 21 M€. Le flottant représente 38,10% du capital de la Société.

Conformément au calendrier indicatif de l'opération, le règlement-livraison des actions nouvelles est prévu le 12 décembre 2024 et la négociation des actions d'Odyssee Technologies sur le marché Euronext Growth® Paris débutera le 13 décembre 2024 sous le code ISIN : FR001400U4P9 et le code mnémorique : ALODY.

Modalités de l'opération

- **Caractéristiques de l'action :**

- Libellé : Odyssee Technologies
- Code mnémorique : ALODY
- Code ISIN : FR001400U4P9
- Marché de cotation : Euronext Growth® Paris
- Classification ICB : 50204000 – Machinery : Industrial
- Code LEI : 969500EMUMX7M6PBEL67
- Éligibilité de l'offre à la réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu, aux PEA et PEA-PME, au dispositif 150-0 B ter du CGI (remploi de plus-value de cession) et qualification Bpifrance Entreprise innovante

- **Prix de l'Offre**

Le Prix de l'Offre est de 13 € par action nouvelle.

- **Taille et produit brut de l'Offre**

615.384 actions ordinaires nouvelles ont été émises dans le cadre de l'Offre, après exercice intégral de la Clause d'Extension.

Le produit brut total de l'Offre s'élève à 8 M€, après exercice intégral de la Clause d'Extension.

- **Allocation de l'Offre**

Les actions nouvelles sont réparties de la manière suivante :

- 461.678 actions nouvelles, allouées dans le cadre du Placement Global, à destination des investisseurs institutionnels, soit 6 M€ et environ 75% du nombre total d'actions allouées ;
- 153.706 actions nouvelles, allouées dans le cadre de l'Offre au Public à destination des investisseurs individuels, soit 2 M€ et environ 25% du nombre total d'actions allouées. Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis à 47,73% et les ordres A2 (au-delà de 251 actions) ne seront pas servis.

Raisons de l'Offre – utilisation des fonds levés

Le produit net estimé de l'émission des actions nouvelles après exercice intégral de la Clause d'Extension, qui s'élève à environ 7,2 M€, sera affecté au financement des objectifs stratégiques suivants :

- environ 35% pour accompagner la croissance du Groupe en finançant son besoin en fonds de roulement,

- environ 30% pour financer les investissements du Groupe en matière d'équipements industriels nécessaires, notamment, pour le développement de nouvelles activités dans les industries ferroviaire, navale et nucléaire ainsi que les investissements en logiciels d'intelligence artificielle afin de soutenir la croissance organique du Groupe,
- environ 35% pour financer une politique active de croissance externe.

Répartition du capital post-Offre

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote post-Offre			
	Actions		Droit de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
M. Christian Mary	969.993	60,05	1.939.986	75,04
Zedco SAS	30.000	1,86	30.000	1,16
M. Luc Gaillet	1	0,00	1	0,00
<i>Sous-total M. Luc Gaillet</i>	<i>30.001</i>	<i>1,86</i>	<i>30.001</i>	<i>1,16</i>
Public	615.390	38,10	615.390	23,80
TOTAL	1.615.384	100,00	2.585.377	100,00

Engagements d'abstention et de conservation

- Engagement d'abstention de la Société : pendant une période de 180 jours suivant la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le Document d'Information.
- Engagement de conservation des principaux actionnaires représentant la quasi-totalité du capital : pendant une période de 360 jours suivant la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le Document d'Information.

Calendrier indicatif

12 décembre 2024	Règlement-livraison de l'Offre à Prix Ferme et du Placement Global Constatation de l'augmentation de capital par le conseil d'administration
13 décembre 2024	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris

Chef de File – Teneur de Livre et Listing Sponsor

SwissLife 

Banque Privée

SwissLife Banque Privée

7, place Vendôme – 75001 Paris

Tél : 01 53 29 15 62 / 01 53 29 15 64

Mail : capitalmarkets@swisslifebanque.fr

Mise à disposition du Document d'Information et facteurs de risques

Des exemplaires du Document d'Information sont disponibles sans frais auprès de la Société ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société (www.odyssee-technologies.com/ipo) et sur le site d'Euronext (www.euronext.com).

Les investisseurs sont invités à porter leur attention sur les risques relatifs à l'activité d'Odyssee Technologies décrits au chapitre 3 « Facteurs de risques » de la première partie du Document d'Information précité et ceux relatifs à l'Offre décrits au chapitre 1 « Facteurs de risque liés à l'Offre et à l'admission des actions sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris » de la deuxième partie du Document d'Information.

A propos d'Odyssee Technologies

Odyssee Technologies est un acteur industriel français spécialisé dans la mécanique de précision. Fort de ses savoir-faire d'excellence au travers de ses 175 salariés répartis sur trois unités de production basées en France, la société propose des solutions complètes pour la réalisation de pièces complexes pour des industriels de pointe et/ou stratégique à l'instar de l'aéronautique, de la défense, du spatial et de l'énergie.

Odyssee Technologies a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 18,8 M€, en croissance de 21,6% par rapport à l'exercice 2022.

Odyssee Technologies est éligible aux FCPI et au PEA PME.

ALODY

EURONEXT

GROWTH

Plus d'informations : <https://www.odyssee-technologies.com>

Information investisseurs : odyssee-technologies@capvalue.fr / +33 (0)9 70 30 07 21

Contacts



Christian MARY
Président Directeur Général
investisseurs@odyssee-technologies.com
03 81 60 04 27

Siham FERAUD
Conseil du Dirigeant
siam.feraud@gmail.com

capvalue

Gilles Broquelet / Dina Morin
Communication Financière
info@capvalue.fr
01 80 81 50 00

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers d'Odyssee Technologies.

*En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), toute offre dont le montant total est inférieur à 8.000.000 euros ne donne pas lieu à un prospectus approuvé par l'AMF. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du règlement (UE) n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »).*

Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission d'actions Odyssee Technologies ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise, ni ne sera entreprise, en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription d'actions Odyssee Technologies peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Odyssee Technologies n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, autre que la France (les « **Etats Concernés** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières d'Odyssee Technologies rendant nécessaire la publication d'un Prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Concernés. En conséquence, les actions Odyssee Technologies peuvent être offertes dans les Etats Concernés uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement Prospectus ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Odyssee Technologies d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus.*

*Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié, (l'« **Ordonnance** »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application, de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « **Personnes Concernées** »). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une Personne Concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société Odyssee Technologies ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, étant précisé que les actions de la société Odyssee Technologies n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act. Odyssee Technologies n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.*

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers d'Odyssee Technologies dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.